

COMITÉ DE LA DESCENTE DU 17 FÉVRIER 1994

RAPPORT FINAL (VERBAL) DEVANT L'ASSEMBLÉE DES CLIENTS ARRÊTÉS-ACCUSÉS 2 NOVEMBRE 1995

1- EXÉCUTION DU MANDAT REÇU

Le 25 mars, les six membres du comité ont été confirmés par l'assemblée et ont reçu un mandat en 9 points auxquels le Comité a ajouté la destruction des photos et des fiches d'identification prises par la police dans le cas des personnes non accusées.

1° **Acquitement des personnes accusées**

Obtenu. Mandant judiciaire et non politique. Rien qui nuise.

2° **Choisir l'avocat pivot et approuver le choix des avocats accessoires**

Fait. Adjoint = Me Moisan. Pas d'autres. Le nom de Me La Haye a été pesant.

3° **Représenter auprès de l'avocat et collaborer avec lui**

Mandat donné à l'avocat. Stratégie initiale établie. Présence en cours. Faire le point. Décision sur offre de la Couronne. Stratégie pour obtenir l'abandon des accusations.

Deux rencontres. Téléphones : retour d'appels rapides. Présence en cours.

4° **Représenter et porte parole auprès média gai, station «C » dans le meilleur intérêt de la défense**

Politique claire : judiciaire seulement. Avis à la table de concertation. Nombreux articles dans Fugues et dernièrement Homo Sapiens. Relation avec la Station C.

5° **Obtenir et gérer les ressources humaines et financières**

GRH : Recruter un psychologue. Pas d'autres besoin.

GRF : Deux demandes à A. Boulerice obtenues. Demandes régulières à SG

selon les besoins successifs. Obtention d'une salle gratuite pour groupes d'entraide. Collecte du 25-03-95. Pas de levée de fonds publique. Rapport complet par Joël tout à l'heure.

6° **Obtenir la liste et l'utiliser aux seules fins de notre affaire**

Travail de moine : peu de changement d'adresse fournie. Liste fournie à l'avocat seulement. Informatisée pour étiquettes par SG. Notre refus d'utilisation par la Station C. Protection. Disponible pour action future des clients.

7° **Besoins psychologiques**

Dès le début : reconnaissance de ces besoins. Trouver un psychologue + salle gratuitement. Deux rencontres utiles. Ligne d'appel.

8° **Communication et information par la ligne et communiqués**

Maintien de la ligne = priorité budgétaire. Fort utile : nombre d'appels. 3 communiqués officiels envoyés + 1 lettre. Travail de rédaction et de mise à la poste: problème des changements d'adresse.

9° **Sous-comité d'étude d'un recours collectif**

Collecte d'information. Le dossier est disponible.

2- TRAVAIL DU COMITÉ

Abandon d'un membre.

Plusieurs réunions de travail à 5. Martin = la ligne 222-2222. Serge - Station C et photocopie. Joël et Serge = envois postaux. André = rédaction articles, communiqués et affiches, déroulement des réunions, contact avec police. Serge, Bernard et André = relations avec l'avocat. Serge puis André = présence en cours. Joël = comptabilité. Serge et Joël : affichage.

Collaborations :
Baron-Montréal : pour le compte de banque.
AMGQ et Baron-Montréal : pour le casier postal.
Le SAVHA? : pour son soutien et son expertise
La Station C : pour les photocopies
André Boulerice : pour 350\$
Nicolas Pomerleau : pour ses interventions auprès d'André Boulerice

Assiduité, respect du mandat, jusqu'au bout et à 5 !

3- LA VICTOIRE ET LA SITUATION ACTUELLE

VICTOIRE : Refus de toute concession face aux procureurs de la poursuite
Prestige de Me La Haye
Support inconditionnel de Steeve Goldenberg
Pressions aux bons endroits
Stratégie intelligente, mature, responsable et efficace
Notre Comité a été pris très au sérieux là où ça comptait

SITUATION : Abandon des accusations contre tous les clients arrêtés (sauf 7 photographiés en flagrant délit)

Photos et fiches de Police : lettre de Me La Haye et suivi par André Faivre

4- RAPPORT FINANCIER

Distribution des enveloppes de collecte.
Rapport verbal de Joël.

PAUSE (COLLECTE) :

Solde du compte bancaire s'il y a lieu.

5- FIN DU MANDAT

(Fermer le compte + dossier de Police)

6- LE RECOURS COLLECTIF